

**VILLE D'ANNAY-SOUS-LENS****NOTE DE PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE
DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025****PRÉSENTATION GÉNÉRALE :**

Le budget d'une commune se décompose en deux sections :

La section de fonctionnement qui enregistre en dépenses toutes les charges courantes (eau, électricité, fournitures administratives et scolaires, etc...), les frais de personnel, les subventions aux associations, les aides diverses (bourses communales...), les intérêts des emprunts.

En recettes, cette section comprend les recettes fiscales (impôts locaux), l'attribution de compensation de la communauté de communes, la dotation globale de fonctionnement et autres dotations versées par l'Etat, la Région et le Département, les produits des services (recettes perçues sur les usagers : repas de cantine, école de musique, concessions de cimetières, droits de stationnement...) et les « autres produits de gestion courante » (revenus des immeubles, locations ...).

La section d'investissement qui enregistre en dépenses le remboursement en capital des emprunts et l'ensemble des travaux et des achats qui valorisent le patrimoine de la commune (les travaux de réparation sont inscrits en fonctionnement)

En recettes, cette section comprend les subventions attribuées par l'Etat et les autres collectivités territoriales pour certains travaux, le reversement de la TVA pour les travaux et les achats d'investissement effectués l'année précédente, la taxe d'aménagement, les amortissements de l'année et un virement de la section de fonctionnement (souvent indispensable pour équilibrer le budget d'investissement.) et/ou un excédent de fonctionnement capitalisé.

Les deux sections sont indépendantes mais il faut, pour permettre à la commune de réaliser des travaux d'investissement, que le budget de fonctionnement dégage un excédent (un bénéfice).

VUE D'ENSEMBLE :

RÉALISATIONS 2025	DÉPENSES	RECETTES	Résultat (excédent ou déficit)
Section de fonctionnement	4 012 541,58€	4 371 556,22€	+ 359 014,64€
Section d'investissement	2 223 400,22€	1 838 998,89€	- 384 401,33€

REPORT DES ANNÉES ANTÉRIEURES	DÉFICIT	EXCÉDENT
Section de fonctionnement		386 208,65€
Section d'investissement		1 993 376,26€

RESTES À RÉALISER 2025	DÉPENSES	RECETTES
TOTAL	581 831,68€	455 133,45€

TOTAL (réalisations 2025 + reports + restes à réaliser 2025)	DÉPENSES	RECETTES
TOTAL	6 817 773,48€	9 045 273,47€

DÉTAIL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**En dépense,**

	Réalisé 2025	Rappel 2024	Rappel 2023
Charges à caractère général (Correspondent à toutes les dépenses courantes (eau, gaz, fournitures techniques, scolaires, etc...))	992 636,86€	942 462,68€	857 685,64€
Charges de personnel	2 450 990,38€	2 416 347,10€	2 350 768,76€
Autres charges et gestion courante (Correspondent aux indemnités des élus et aux subventions attribuées)	201 345,70€	191 335,01€	179 253,60€
Atténuations de produits (Remboursement taxes)	5 817,00€	5 530,32€	6 721,06€
Charges financières (Correspondent au paiement des intérêts des emprunts,)	122 052,61€	136 069,29€	87 842,79€
Charges exceptionnelles (Correspondent aux titres annulés)	3 400,00€	0,00€	8 751,73€
Dotations aux provisions et dépréciations	1 500,00€	1 500,00€	1 110,56€
Chapitre 042–Amortissements (Correspondent à la perte de valeur annuel du matériel communal + divers)	234 799,03€	239 548,28€	557 707,65€

En recette,

	Réalisé 2025	Rappel 2024	Rappel 2023
Atténuations de charges (Correspondent aux remboursements de l'assurance du personnel en cas d'absence pour maladie)	75 537,60€	59 775,81€	52 072,60€
Produits des services, domaines (Correspondent aux rentrées d'argent des services proposés par la commune)	246 106,87€	214 662,98€	192 293,04€
Impôts et taxes (On y retrouve essentiellement l'attribution de compensation de la CALL et les droits de mutation)	448 123,77€	398 562,80€	514 699,22€
Fiscalité locale (On y retrouve essentiellement les impôts locaux, la taxe pylônes et les taxes sur l'électricité)	1 881 982,40€	1 833 344,86€	1 519 833,00€
Dotations et participations (Correspondent aux aides de l'état et de ses organismes)	1 595 560,41€	1 604 141,19€	1 379 011,09€
Autres produits de gestion courante	34 788,30€	55 757,56€	27 444,58€
Produits financiers	49,49€	52,52€	47,47€
Produits exceptionnels	38 106,00€	7 164,50€	426 574,54€
Reprises sur amortissements et provisions	0,00€	0,00€	0,00€
Opérations d'ordre (travaux en régie)	51 301,38€	56 338,04€	62 951,53€

DÉTAIL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

En dépense,

Dépenses d'équipement	2 011 811,46€
Remboursement des emprunts	113 055,86€
Opérations patrimoniales*	28 143,86€
Opérations d'ordre (travaux en régie)	51 301,38€
Dotations, fonds divers et réserves	19 087,66€

*ces opérations n'ont aucune influence sur le budget communal car la même somme est inscrite en dépense et en recette d'investissement

En recette,

Subventions diverses	471 121,77€
Emprunts	0,00€
Remboursement TVA 2024 (FCTVA)	595 977,97€
Taxe d'aménagement	30 648,95€
Dépôts et cautionnements reçus	0,00€
Chapitre 040 (Amortissements**, cession et divers)	234 799,03€
Excédents de fonctionnement capitalisés	478 307,31€
Opérations patrimoniales*	28 143,86€
Excédent d'investissement reporté	1 993 376,26€

*ces opérations n'ont aucune influence sur le budget communal car la même somme est inscrite en dépense et en recette d'investissement

**les amortissements ont une influence relative sur le budget communal car la même somme est inscrite en dépense de fonctionnement et en recette d'investissement

PRINCIPALES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT réalisées en 2025 :

OPÉRATION 12 – TROTTOIRS, BORDURATION ET ADOUCIS

- Réfection de voirie – Trottoirs Chemin des postes 3 393,36€

OPÉRATION 14 – GROSSES RÉPARATIONS DE BÂTIMENTS

- Chauffage Idex P3 28 006,46€

OPÉRATION 16 – COMPLEXE SPORTIF & CULTUREL

- Constructions 1 793 867,39€
- Fourniture et pose des extincteurs 1 211,46€
- Éclairage extérieur 202,07€
- 1 PC portable 1 503,90€
- Mobiliers et électroménagers 10 647,31€
- Achat de matériels sportifs (ballons divers, raquettes de badminton, etc...) 2 330,32€

OPÉRATION 23 – DIVERS

Administration

- Licence du prestataire informatique et support (pour 3 ans) 1 440,00€
- Licence du logiciel JVS (pour la gestion des services de la commune) 24 895,80€
- Licence Microsoft office 365 4 304,45€
- Licence Local Nova (ROB-DOB-Rétrospective) 2 880,00€

Ancien logement de fonction (n°5)

- Four à micro-ondes 61,98€

Bibliothèque

- Livres Cultura 2 020,31€
- Livres Decitre 3 215,87€
- Meuble banque d'accueil 396,31€

Communication

- Licence annuel Creative cloud service	1 116,00€
- Site hébergement internet 2026 – Partie investissement	118,80€
- 1 PC Fixe	1 059,00€

École Marie Curie

- Licence KMC annuelle gestion des tablettes	307,20€
- 1 tableau interactif ENI	2 369,90€
- 1 tableau interactif ENI	2 605,00€
- 1 téléphone longue portée (inclus l'installation)	1 216,18€

École Juliette Wantiez

- Licence smart notebook (pour 3 ans)	159,98€
- 1 table et 2 chaises	216,98€
- 2 tableaux interactifs ENI	5 210,00€

Entretien

- 5 chariots de ménage (1 pour le Centre social Bergerand, 1 pour la Mairie, 1 pour l'école André Pantigny et 2 pour la salle des fêtes)	1 438,18€
--	-----------

Étang communal

- Sienne à poche pour le marais	598,76€
- Enrochement des berges du marais	1 952,28€

Mairie

- 1 onduleur	395,50€
--------------	---------

Jeunesse

- Licence du logiciel Myperischool (partie investissement)	780,00€
- 1 PC portable pour le CAJ et 1 PC portable pour le service Jeunesse	3 526,80€
- 1 DAE pour la MDJ – partie investissement	1 560,00€
- 5 répéteurs alarme incendie sonores et flash lumineux	1 270,56€

Services techniques

- Perforateur burineur	182,74€
- Tondeuse avec batteries et chargeur pour les espaces verts	4 320,00€
- Épandeur à sel à pousser	248,39€
- Poids de lestage pour tonnelles	3 048,00€
- Nettoyeur haute pression à essence	259,00€
- Meuleuse et luxmètre	331,27€
- Radiateur et groom porte sanitaire	138,90€

Stade

- Filet football	279,98€
- Chaises FC Annay	1 267,92€

OPÉRATION 29 – GROS TRAVAUX DE VOIRIE

- Réfection de voirie – Chemin des près	41 721,90€
- Réfection de voirie – Rue Raymond Potier	53 611,20€

OPÉRATION 32 – ACCESSIBILITÉ VOIES-BÂTIMENTS PUBLICS-QUAI DE BUS

- Mission SPS – Accessibilité Mairie	395,28€
--------------------------------------	---------

ENDETTEMENT

En 2025, l'annuité de 235 943,77€ se décomposait comme suit :

- **113 055,86€** EN CAPITAL (Investissement)
- **122 887,91€** EN INTÉRÊT (Fonctionnement) dont 39 420,00€ pour le prêt relais

Etat de la dette au 31/12/2025 : 2 493 104,88€

4 emprunts et un prêt relais en cours.

Le prêt relais sera soldé en 2026 et 4 emprunts seront soldés en 2029, 2030, 2031 et 2064.

En 2026, l'annuité de 1 073 580,86 € se décomposera comme suit :

- **115 000,24€** EN CAPITAL (Investissement) + 900 000,00€ de prêt relais
- **58 580,62€** EN INTÉRÊT (Fonctionnement)

TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

	Bases notifiées	Taux appliqués par décision du conseil	Produit calculé
Taxe d'habitation	162 967,00€	18,03%	29 383,00€
Taxe foncière bâti	3 777 053,00€	42,90%	1 621 384,00€
Taxe foncière non bâti	23 467,00€	60,18%	14 122,00€
TOTAL avant correction	1 664 899,00 euros		

Coefficient correcteur	119 563 euros
-------------------------------	----------------------

Montant perçu	1 784 462,00 euros
----------------------	---------------------------

	Indemnités de fonction	
	Mensuelle	Annuelle
MAIRE	2 260,79€	27 129,48€
ADJOINTS	4 891,53€	58 698,36€
CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS	986,52€	11 838,24€
TOTAL BRUT	8 138,84€	97 666,08€